

AUTORISATION DE DIFFUSION (MÉMOIRE DE HDR)

À remettre ou à envoyer par courrier à :

UNIVERSITÉ DE LILLE
Service Commun de la Documentation - LILLIAD
Monsieur Jean-Robert JOUIN
Cité scientifique Avenue Henri Poincaré – BP 30155
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Téléphone : 03.20.43.44.16
hdr-scd@univ-lille.fr

Je soussigné(e).....
adresse électronique.....
adresse postale.....
.....

atteste être l'auteur du mémoire intitulé
.....
.....

J'autorise par la présente le Service Commun de la Documentation (SCD) de l'Université de Lille à diffuser mon mémoire sur le réseau Internet, gratuitement et sans limitation de durée, à partir de l'archive ouverte institutionnelle Lilloa¹.

Je dispose de toutes les autorisations nécessaires à la diffusion des contenus de ce mémoire. Pour les articles déjà publiés dans des revues, leur diffusion se fait dans le respect de mon contrat d'édition et en accord avec la politique de l'éditeur en matière d'Open Access.

Cette autorisation prend effet :

à la date du dépôt

ultérieurement, après un délai de

Durant ce délai, la diffusion sera restreinte à l'Intranet de l'Université.

La présente autorisation est révoquée à tout moment sur demande écrite adressée au Directeur du Service Commun de la Documentation.

Je n'autorise pas la diffusion de mon mémoire sur Internet.

J'ai été informé que mon mémoire serait transféré sur l'archive nationale HAL², si les conditions de diffusion le permettent.

Fait à _____, le :

Signature de l'auteur du mémoire :

¹ Consultable à l'adresse : <https://lilloa.univ-lille.fr/>